



COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU JEUDI 07 JUILLET 2011 A 20h15.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers		
		en exercice	Présents et représentés	Votants
30 JUIN 2011	30 JUIN 2011	19	18	18

PRESIDENT DE SEANCE : M. LEMAITRE Bertrand, Maire

PRESENTS : M. CONILLEAU Philippe – M. PAUMARD Serge – M. DALIBARD Luc – PERRIN Dominique - M. GENDRON Hervé – M. DESBOIS Henri – M. FOUILLET Gérard - M. FRIDMAN Albert – M. BASTHISTE Thierry - M. JULIA Olivier – M. SICOT Yann – Mme DOURDAIN Annick - Mme ARBEIT Saadia -

ABSENTS REPRESENTES : Mme VIEL Valérie par M. CONILLEAU Philippe
Mme LIGNEL Magida par M. DALIBARD Luc
Mme BEAUFILS Francine par M. PERRIN Dominique
M. ROULAND Bruno par Mme DOURDAIN Annick

ABSENTE EXCUSEE : Mme SALMON Sylvie

Le Conseil Municipal a choisi pour secrétaire de séance M. SICOT Yann



♦ **Organisation d'une consultation pour des travaux de voirie urbaine**

Le Conseil Municipal décide d'entreprendre divers travaux de voirie (placette rue de Bretagne, revêtement rue Alain Gerbault, parking de la Bouilleries) pour améliorer la sécurité de la circulation automobile et piétonne. Le Conseil Municipal donne délégation à Monsieur le Maire pour organiser une consultation selon la procédure des marchés négociés du C.M.P, et signer tout document se rapportant à ce dossier.

♦ **Levés topographiques**

Le Conseil Municipal confie au cabinet ZUBER, géomètre, à Laval, les levés topographiques à effectuer pour la rue de Bretagne (3 250.00 € H.T.), rue Alain Gerbault (2730.00 € H.T.), et le chemin de la Bouilleries (430.00 €).

♦ **Echanges fonciers**

Afin de permettre l'aménagement et l'extension de la déchetterie, le conseil municipal a engagé une transaction pour des échanges de terrains avec Monsieur FOURNIER Gérard.

♦ **Vestiaires du Stade**

Le Conseil Municipal a décidé d'appliquer des pénalités de retard pour les entreprises qui ont eu des retards de chantier ainsi que des pénalités pour des absences au rendez-vous de chantier.

♦ **Schéma départemental de coopération intercommunale.**

Le Conseil Municipal accepte le projet de schéma de coopération intercommunale en Mayenne présenté par Monsieur le Préfet. Concernant Andouillé et la Communauté de Communes de l'Ernée il n'est pas prévu de changement.

♦ **Révision des tarifs des bungalows**

Les tarifs des bungalows seront augmentés de 2% pour l'année 2012.

♦ **Décision modificative n° 1 Budget du service assainissement – D.M. n°1**

Le Conseil Municipal doit procéder à des modifications d'imputation de la TVA par rapport au B.P. 2011 et ouvrir une nouvelle ligne de crédit pour encaisser la TVA à venir sur les travaux du silo à boues.

♦ **Communauté de Communes**

Le Conseil Municipal approuve les nouveaux statuts modificatifs de la Communauté de Communes de l'Ernée (gestion d'une chaudière à bois déchiqueté et revente de l'énergie produite).

♦ **Vente d'une bande de terrain à la SARL ROUSSEAU – ZA de la Maladrerie**

Le Conseil Municipal accepte de vendre une bande de terrain à la SARL ROUSSEAU au prix de 2.50 € H.T./m². L'acte administratif sera confié au Cabinet ZUBER.

♦ **Attribution d'une prime**

Le Conseil Municipal attribue une prime d'un montant de 400.00 € à M. et Mme BOURFOUNE qui ont installé une cuve pour la récupération des eaux pluviales sur leur propriété située 13 résidence de la Grange.

Le Maire,

Bertrand LEMAITRE